

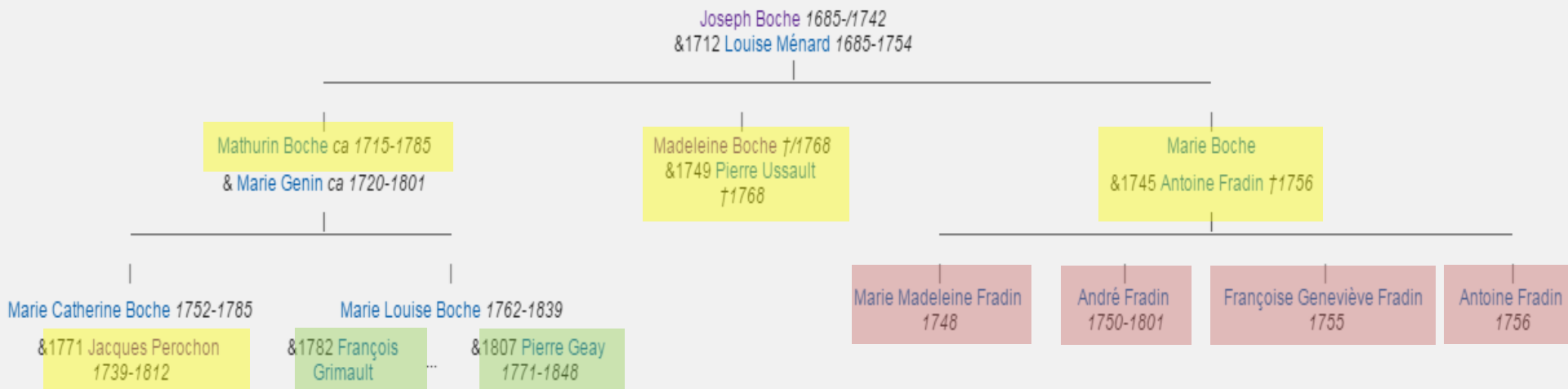
Les habitants et le personnel du château de Pugny avant sa destruction en 1792

Repérage d'après les registres paroissiaux de Pugny
et des paroisses environnantes à partir des travaux
de Christian Boche



La famille Boche, le château de Pugny et les guerres de Vendée

La famille Boche est originaire de Chanteloup et la Chapelle Saint-Laurent
Joseph Boche et Louise Ménard, couple de paysans mariés en 1712 à la Chapelle Saint
Laurent, ont eu 3 enfants qui ont travaillé au château de Pugny :
Mathurin, Madeleine et Marie

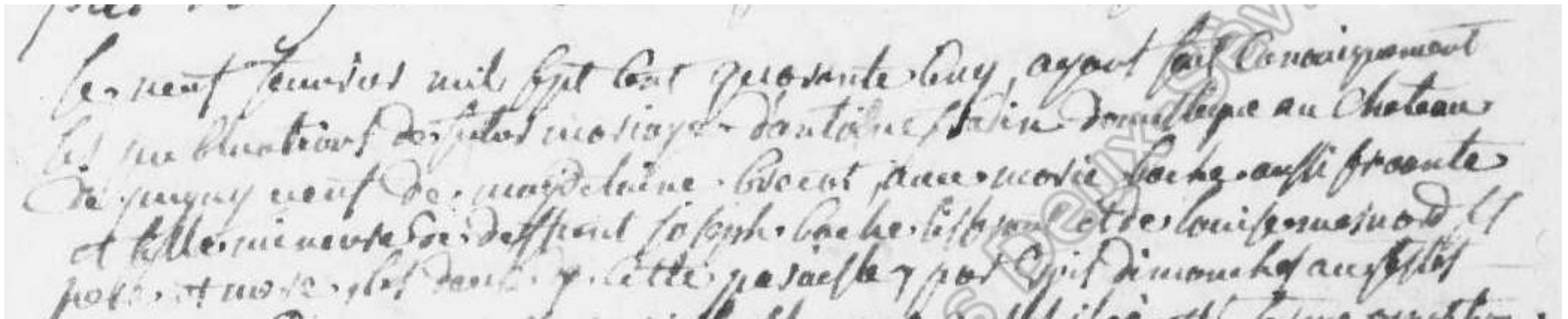


Membres du personnel du château

Né au château

Combattants identifiés des guerres de Vendée

Le 9 février 1745 Mariage d'Antoine Fradin & Marie Boche au Breuil-Bernard



« ... mariage d'Antoine Fradin, domestique au château de Pugny, veuf de Madeleine Brécot avec Marie Boche aussi présente... »

Le couple Fradin-Boche a ensuite travaillé au château puisque leurs enfants y sont nés.

Leur fille Françoise Geneviève Fradin née en 1755 a eu pour parrains et marraines le marquis et la marquise de Mauroy. C'était une marque de reconnaissance pour ces serviteurs.

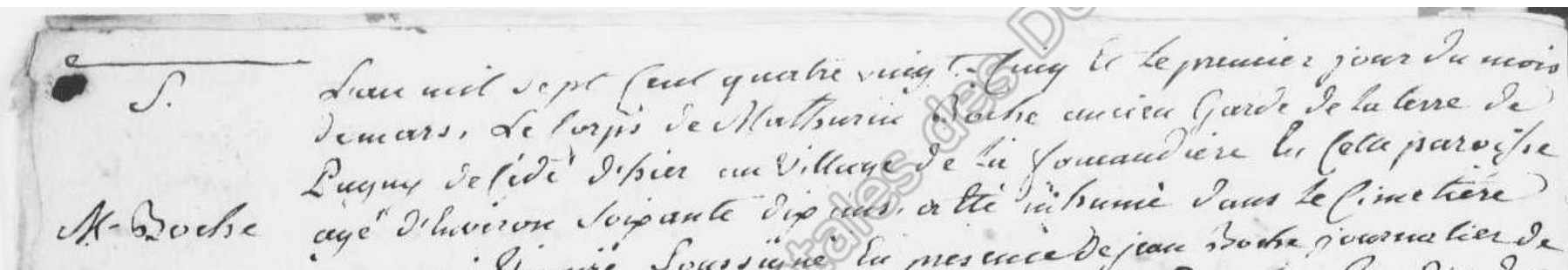
10 juin 1749 Mariage Madeleine Boche & Pierre Ussaud À Pigny



« ... Pierre Ussaud serviteur domestique et Madeleine Boche
demeurante au château de Pigny... »

**Les deux mariés sont clairement identifiés comme domestiques
au château**

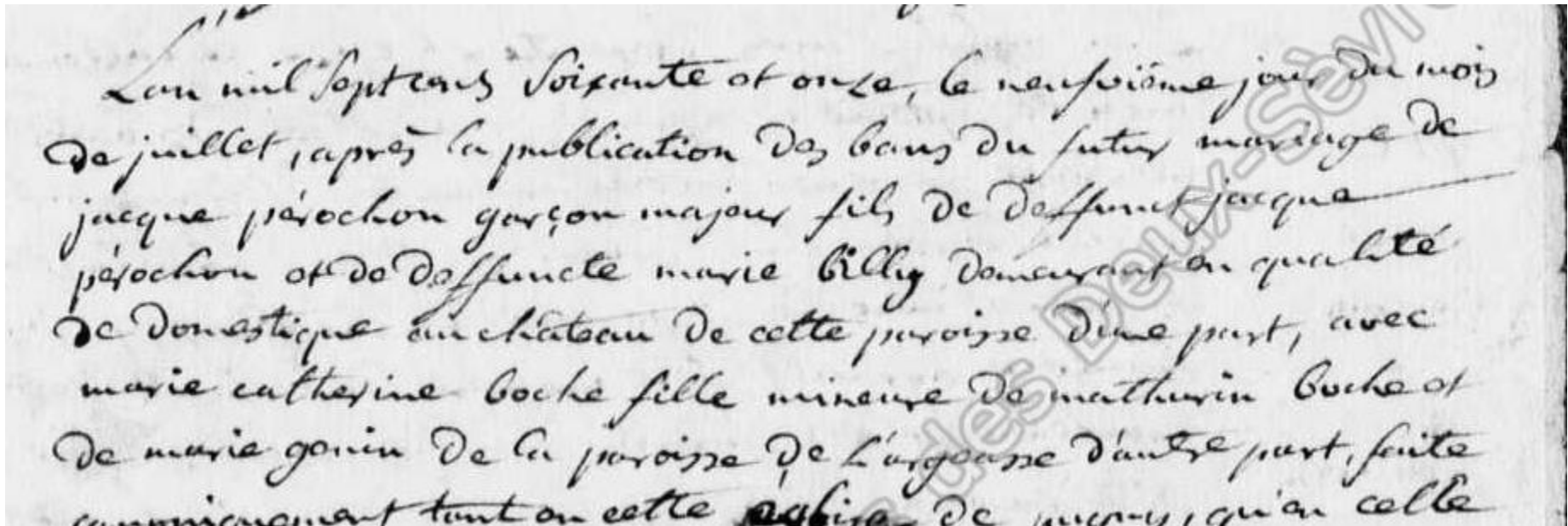
28 février 1785 décès de Mathurin Boche à Largeasse



S. L'an mil sept cent quatre vingt cinq le premier jour du mois
de mars, le corps de Mathurin Boche ancien garde de la terre de
Pugny de l'édit d'apier au village de la Jouandière de cette paroisse
M-Boche âgé d'environ soixante dix ans, a été inhumé dans le cimetière
de Saint Sulpice la messe de Jean Boche journalier de

**Mathurin Boche, frère de Madeleine et Marie, est identifié à son
décès comme « ancien garde de la terre de Pugny » et donc
employé du château**

9 juillet 1771 : Mariage Jacques Pérochon & Marie Catherine Boche à Pugny

A photograph of a handwritten document, likely a marriage record, written in cursive. The text is in French and describes the wedding of Jacques Pérochon and Marie Catherine Boche on July 9, 1771. The document is written on aged, slightly yellowed paper. A faint watermark 'DOKUMENT' is visible diagonally across the page. The text is as follows:

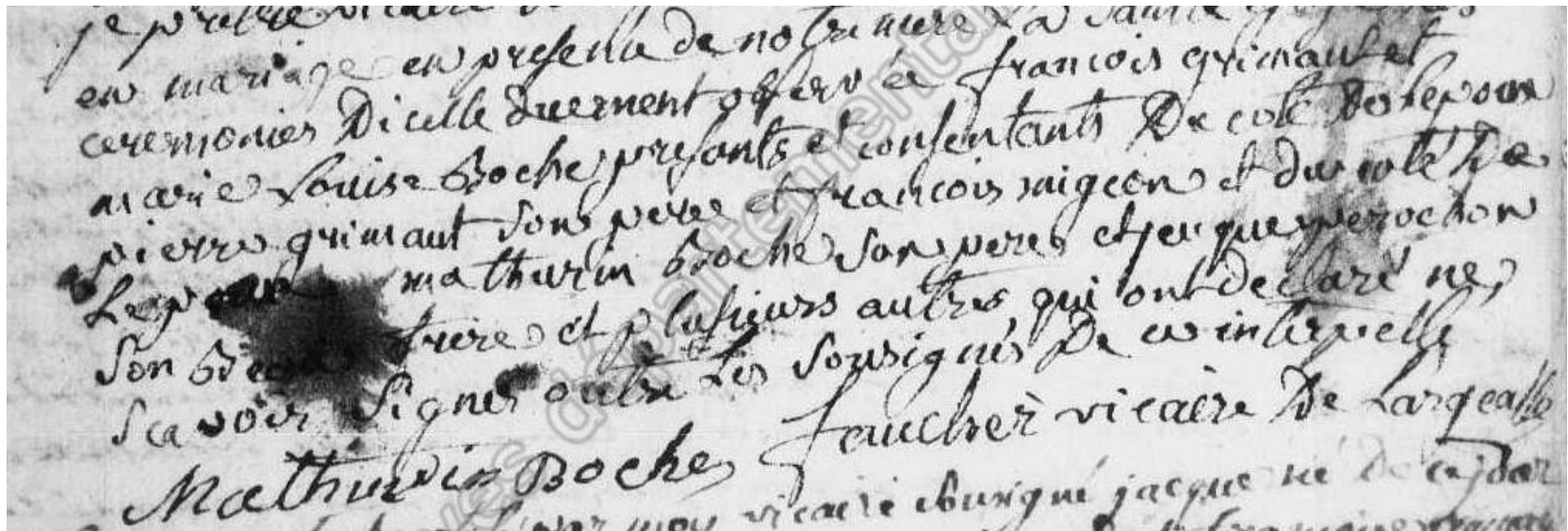
Le vendredi septième Soixante et onze, le neuvième jour du mois
de juillet, après la publication des bans du futur mariage de
jacque pérochon garçon majeur fils de défunt jacque
pérochon et de défunte marie Billy demeurant en qualité
de domestique au château de cette paroisse d'une part, avec
marie catherine boche fille mineure de mathurin boche et
de marie gonin de la paroisse de L'argence d'autre part, faite
communément tant en cette paroisse de pugny qu'en celle

« ... mariage de Jacques Pérochon ... demeurant en qualité de domestique au château de cette paroisse... »

Marie Catherine Boche est la fille de Mathurin.

Il s'agit donc encore d'un mariage entre membres du personnel

8 octobre 1782 : Mariage François Grimault & Marie Louise Boche à Largeasse



Je prêtre vicair
en mariage en presche de notre mere & de sainte y
ceremonier Dielle durement offer le francois grimault et
marie Louise Boche, presants et consentants De cote de l'epouse
pieres grimault son pere et francois raigeon et de cote de
Leopold mathurin boche son pere et per que perochon
son frere et plusieurs autres qui ont declare ne,
sa voir Signer outre Les souzsignes De us interuelle
Mathurin Boche Fouchere vicair de Largeasse
mon vicair ibunqui jacque ne de en dor

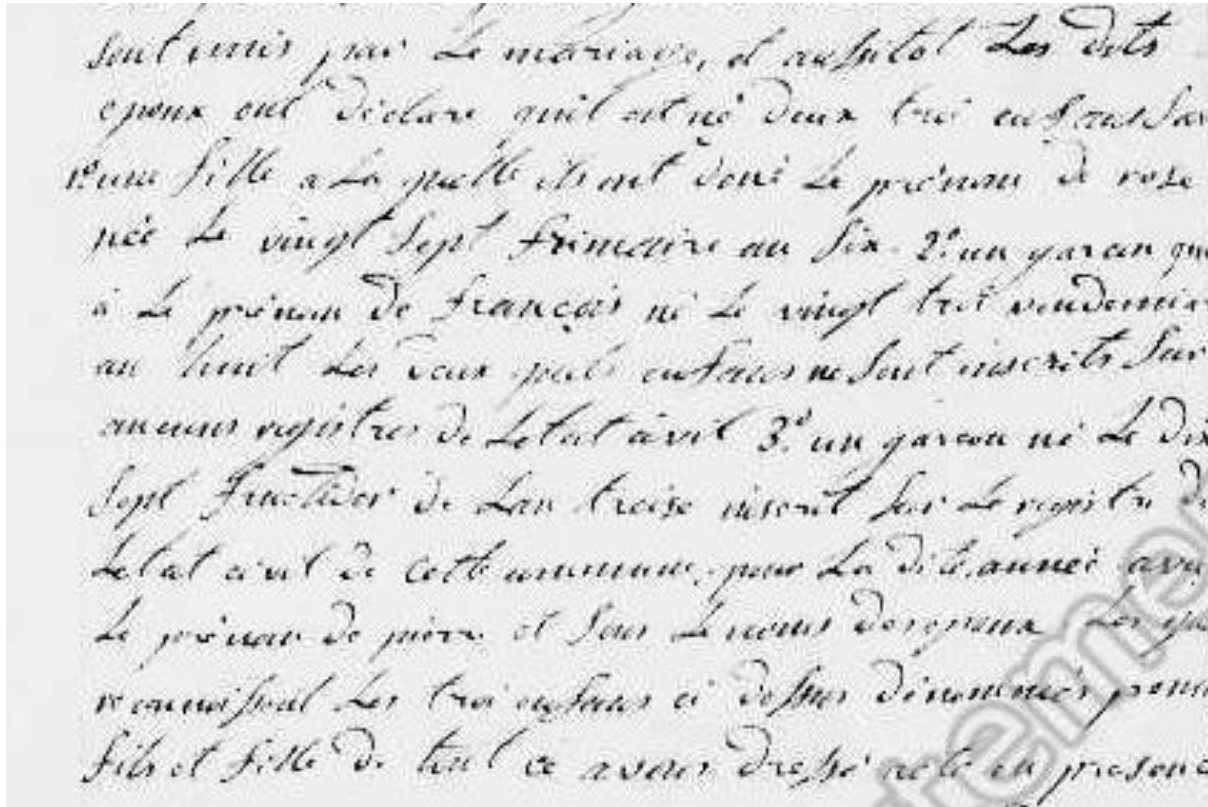
Marie Louise Boche est la fille de Mathurin et la soeur de Marie Catherine

9 décembre 1807 : Mariage Pierre Geay & Marie Louise Boche à Largeasse

De quarante cinq ans et huit mois veuve de François
grimault dont le dernier domicile et le lieu du
décès sont inconnus comme l'ont affirmé Les époux et Les
quatre témoins ci après dénommés conformément à l'avis
du conseil d'état donné dans sa séance du vingt sept
messidor an treize approuvé au palais d. st cloud Les
quatre témoins suivant majoru fille de femme thurin
boche ancien garde de la terre de puy de die de dans
cette commune le dernier jour du mois de février de

Marie-Louise Boche s'est remariée civilement en 1807 avec Pierre Geay. François Grimault a probablement été tué durant les guerres de Vendée.
« Veuve de François Grimault dont le dernier domicile et le lieu de décès ne sont pas connus comme l'ont affirmé les époux et les 4 témoins ci après dénommés conformément à l'arrêt du conseil d'état donné dans sa séance du 27 messidor an XIII approuvé au palais de Saint Cloud le 4 thermidor suivant.... »

9 décembre 1807 : Mariage Pierre Geay/Gée & Marie Louise Boche à Largeasse (suite)



Sont unis par le mariage, et assistés Les Dits
époux ont déclaré qu'il est né deux fois en France
une fille à la quelle ils ont doné le prénom de rose
née le vingt Sept frimaire an six 2^o un garçon qui
a le prénom de François né le vingt trois vendémiaire
an huit Les deux premiers enfants ne sont inscrits sur
aucun registre de l'état civil 3^o un garçon né le Dix
Sept fructidor de Lan treize inscrit sur le registre de
l'état civil de cette commune pour la dixième année avec
le prénom de pierre et sous le nom d'origine de son
paternel Les trois enfants ci dessus d'innocence parents
fils et fille de tout ce avant d'être nés en présence

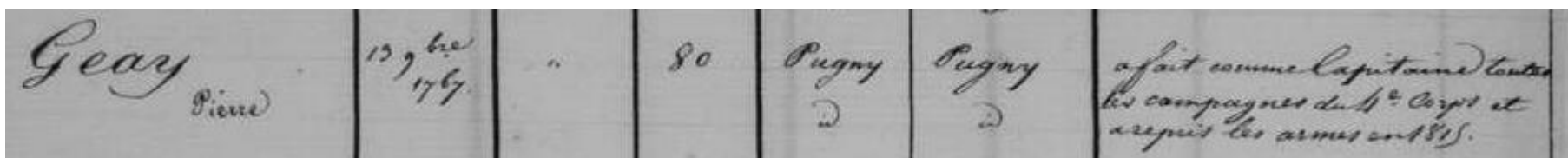
**Le mariage permet de
légitimer 3 enfants nés
précédemment de l'union
des deux mariés :**

Rose née le 27 frimaire an VI
(17-12-1797), François né le
23 vendémiaire an VIII
(15-10-1799) les deux non-
inscrits sur l'état-civil, Pierre
né le 17 fructidor an XIII
déjà inscrit à l'état-civil à sa
naissance.

Cette légitimation tardive prouve bien que l'on est pas dans une famille républicaine. Le mariage religieux a sans doute été prononcé clandestinement pendant les guerres de Vendée. Le mariage civil ne pouvait pas avoir lieu sans que des lois encadrent le constat de décès des disparus de la guerre. Ce mariage civil était à l'époque indispensable pour que les enfants héritent comme des enfants légitimes et non pas des enfants naturels

Pierre Geay/Gée officier combattant des guerres de Vendée

Archives de Vendée en ligne,
22 avril 1817, état de 50 combattants proposés pour recevoir des
armes au nom du roi référence SHD XU 16-47
Après 1832, secours alloués à 121 anciens combattants SHD XU 33-22



Pierre Geay, le marié, n'est pas n'importe qui.

Il est un des combattants des guerres de Vendée récompensé comme officier à la restauration. Il a reçu le 25 août 1824 à Parthenay un fusil en récompense de ses services, en même temps que Joseph Poignant a reçu une épée.

Même s'il a été domicilié à Largeasse, il a été identifié lors d'une demande de pension à Pugny. Sa date de naissance est fautive, mais les registres d'alors étaient truffés d'erreurs.

Il est à noter qu'il existe à la même période un homonyme Pierre Geay à Pugny qui a lui aussi probablement été combattant.